



Numéro 1

Avril 2018



BASTIDE  
**MONPAZIER**  
PÉRIGORD (24)

# MONPAZIER INFOS

Fort du label « **Plus Beaux Villages de France** » et « **1<sup>ère</sup> fleur** » au concours des villes et villages fleuris, nous avons décidé de contacter chaque année depuis 2016, l'émission de France 2 « **Le Village préféré des Français** » pour y participer.

Nos efforts ont été récompensés car la bastide de Monpazier a été retenue afin de représenter la région Nouvelle Aquitaine pour l'année 2018 lors de cette émission.

L'émission de TV, qui attire près de 5 000 000 de téléspectateurs, étant diffusée en juin, le tournage s'effectuera **du mercredi 18 au vendredi 20 avril 2018**.

A cet effet, nos équipes techniques, aidées d'élus et de bénévoles, sont mobilisées afin que notre village soit le plus beau et le plus attrayant possible.

Durant la période de tournage (du 18 au 20 avril), les véhicules seront interdits au stationnement et à la circulation dans les rues St Jacques, Notre Dame, Transversale, de la Clarté, de la Justice, Porte Campan, de la Lumière, de l'Ormeau du Pont et Galmot et sur le parking de l'église.

Nous vous demandons de nous aider et de veiller à la propreté devant chacune de vos habitations, de ne pas laisser de sacs poubelles, de containers... dans les rues et carreyrous.

Nous vous remercions de votre participation à l'embellissement de notre beau village pour qu'il rayonne, grâce notamment à cette émission, à travers toute la France.

Nous pouvons tous être fiers de notre magnifique bastide, en espérant qu'elle devienne « Le Village préféré des Français ».

Nous vous tiendrons informés de la date de diffusion de l'émission.



Notre belle bastide avait servi de cadre pour le tournage d'un épisode de la série « Capitaine Marleau » en juin 2017. Il sera diffusé ce **mardi 17 avril** sur France 3 à 20h55.



Dans le cadre de l'organisation du festival le **Printemps de Minou** qui se déroulera samedi 21 avril, pour des raisons de sécurité, la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits de 16h30 à 01h00 le samedi, dans les rues St Jacques, Notre Dame, Transversale, de la Clarté, de la Justice, Porte Campan, de la Lumière, de l'Ormeau du Pont et Galmot et sur le parking de l'église.

## MAIRIE DE MONPAZIER

24, rue Notre Dame

24540 MONPAZIER

Tél : 05.53.22.60.38—Fax : 05.53.22.46.51

Mail : monpazier.mairie@wanadoo.fr

www.monpazier.fr

## Horaires :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

8h-12h et 14h-16h

Mardi : 8h-12h